



**TotalEnergies SE**  
**Déclaration au titre de l'article 223-16 du Règlement Général**  
**de l'Autorité des marchés financiers**

<b>Date</b>	<b>Nombre d'actions composant le capital</b>	<b>Nombre de droits de vote exerçables en Assemblée Générale</b>
31 juillet 2023	2 498 264 179	2 419 504 371

Le nombre total des droits de vote attachés à ces 2 498 264 179 actions TotalEnergies s'élève à 2 498 264 179 droits de vote (dénommés « droits de vote théoriques »), s'il est tenu compte :

- de 78 759 808 droits de vote attachés aux 78 759 808 actions TotalEnergies détenues par TotalEnergies SE privées de droits de vote en vertu des articles L. 225-111 et L. 225-210 du Code de commerce.